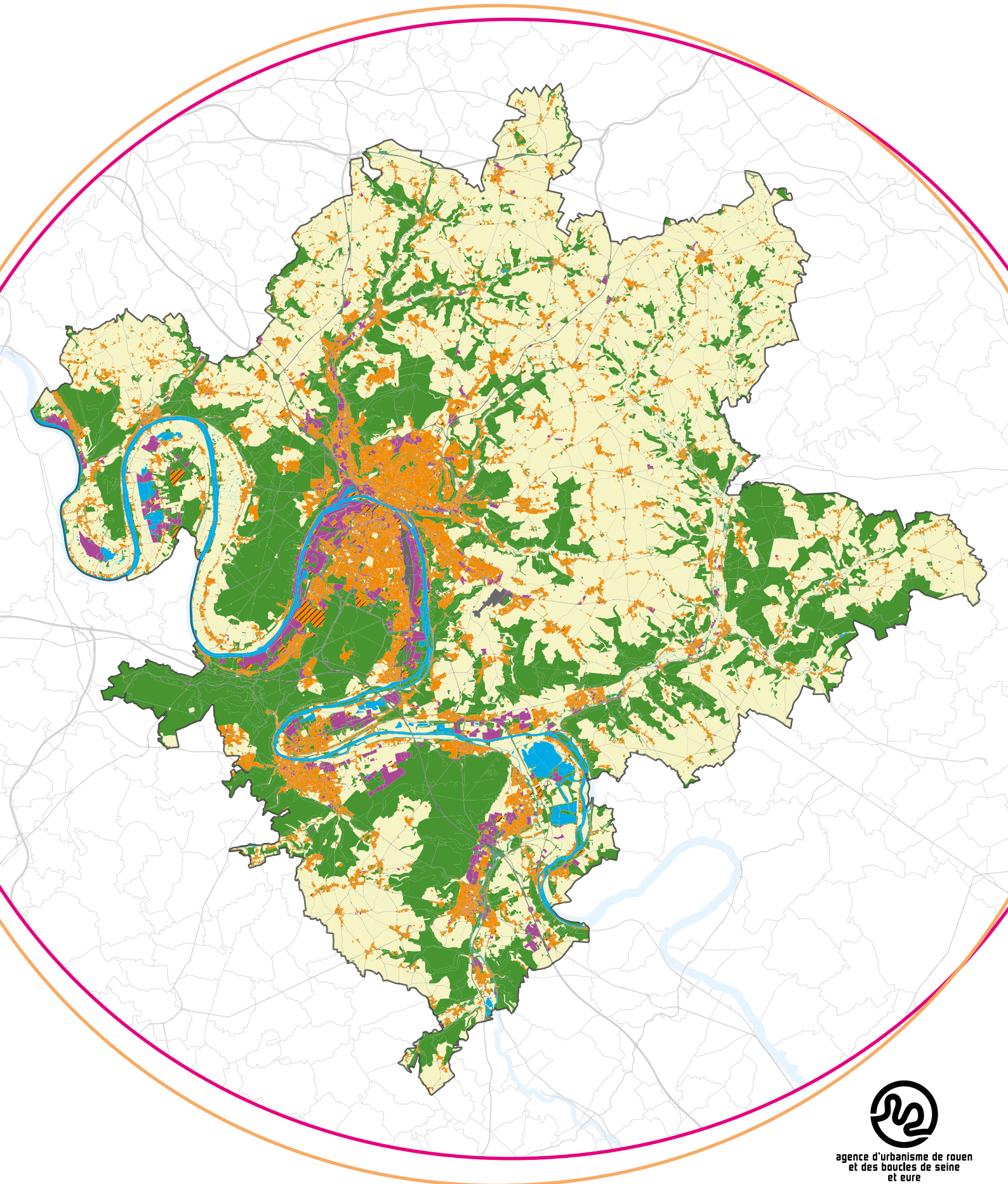


Compte rendu
d'activité
2018



Programme partenarial
de travail
2019



Document voté à l'unanimité par le conseil d'administration
et présenté à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme de Rouen
et des boucles de Seine et Eure, le 11 décembre 2018.

Présentation

La nouvelle géographie institutionnelle née de la Loi NOTRe, en 2017, son évolution et le souhait des communes et intercommunalités de se doter d'outils de développement de leur territoire ont conduit deux nouvelles communautés de communes à adhérer à l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure. Ainsi, au 1^{er} janvier 2019, cinq intercommunalités sont adhérentes, la Métropole Rouen Normandie, Seine-Eure agglomération, les communautés de communes Inter-Caux-Vexin, Lyons Andelle et Eure-Madrie-Seine. Elles composent un territoire de 225 communes, 669 000 habitants, 283 000 emplois et 330 000 logements. Premier bassin de vie et d'emploi de Normandie, ce territoire constitue également un espace de développement stratégique pour la Vallée de la Seine. C'est dans ce cadre et dans cet esprit que l'agence d'urbanisme a contribué à l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) normand et poursuit son implication dans la mise en œuvre du Contrat de Plan Inter-régional État-Région (CPIER) Vallée de la Seine, dans les domaines de l'observation et de la mobilisation de foncier disponible.

Le programme partenarial de travail se concentre sur les principales expertises de l'agence :

- Mesure de l'usage de l'espace, foncier et aménagement
- Dynamiques économiques et socio-démographiques
- Mobilités

En 2019, au-delà des actions pluriannuelles qui seront poursuivies, l'agence d'urbanisme se mobilisera de façon importante sur les observatoires :

- observatoire des mobilités (OMMeR) repris en 2018 ;
- observatoire du foncier économique de la Métropole Rouen Normandie à reprendre en 2019 ;
- préfiguration d'un observatoire de l'habitat et de l'aménagement dans le cadre du PLUI-H de l'agglomération Seine-Eure ;
- extension et exploitation du Mode d'Usage de l'Espace (MUE) ;
- programme d'exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD), animation interterritoriale et étude spécifique dans le cadre du pacte métropolitain d'innovation.

Les données issues de certains de ces observatoires seront mises à disposition des adhérents et partenaires dans des formats cartographiques et visuels innovants, sur le site internet de l'agence d'urbanisme.

Sommaire

Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure	6
Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2018	8
Le programme partenarial de travail pluriannuel en dynamique 2018-2019	9
L'animation du débat inter-territorial du bassin de vie de Rouen	10
Le mode d'usage de l'espace et les indicateurs de suivi de l'interscot	12
Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires	14
Expertises et observations territoriales	18
La démarche nationale POPSU Métropoles	22
Observatoire des mobilités et exploitations d'enquêtes déplacements	23
Le rôle du train à l'échelle de l'étoile ferroviaire rouennaise	25
Les grands projets d'infrastructures	26
Les agences normandes en réseau : appui à la Région	28
La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine	29
Centre de ressources territorial et site Internet	30
Publications et contributions	33

Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

À l'issue de l'Assemblée générale du 09 juillet 2018

La Métropole Rouen Normandie

Mme Dominique AUPIERRE, Conseillère communautaire
Mme Nicole BASSELET, Vice-Présidente
M. Pierre BOURGUIGNON, Conseiller communautaire
M. André DELESTRE, Conseiller communautaire
M. Patrice DESANGOIS, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Fatima EL KHILI, Conseillère communautaire
Mme Catherine FLAVIGNY, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. David LAMIRAY, Vice-Président
M. Roland MARUT, Conseiller communautaire
M. Marc MASSION, Vice-Président
Mme Céline MILLET, Conseillère communautaire
M. Alain OVIDE, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Yvon ROBERT, Vice-Président
M. Frédéric SANCHEZ, Président
M. Norbert THORY, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère communautaire

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Fadilla BENAMARA, Conseillère communautaire
M. François CHARLIER, Conseiller communautaire
M. Thierry DELAMARE, Vice-Président
M. Bernard LEROY, Président
M. François-Xavier PRIOLLAUD, Président Délégué
M. Christian WUILQUE, Vice-Président

La communauté de communes Inter-Caux-Vexin

M. Patrick CHAUVET, Vice-Président
M. Denis GUTTIEREZ, Conseiller communautaire
M. Alain NAVE, Vice-Président
M. Pascal SAGOT, Conseiller communautaire

La communauté de communes Lyons-Andelle

M. Franck ADAM, Vice-Président
M. Philippe GÉRICS, Président
M. Philippe HALOT, Vice-Président

La ville de Rouen

Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire
Mme Christine RAMBAUD, Adjointe au Maire

L'État

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie,
Préfète de Seine-Maritime
M. Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure
M. Nicolas HESSE, Secrétaire Général, Préfecture de Région
M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Laurent BRESSON, Directeur Départemental,
DDTM de Seine-Maritime
M. Laurent TESSIER, Directeur Départemental, DDTM de
l'Eure
M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur Régional, DRAC
M. Jean-François DUTERTRE, Directeur Régional, DIRECCTE
Mme Fabienne DUFAY, Directrice Régionale, DRFIP
M. Denis ROLLAND, Recteur de l'Académie de Rouen

Le Conseil Départemental de l'Eure

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président
M. Sébastien LECORNU, Conseiller départemental

La Région Normandie

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale
Mme Nathalie THIERRY, Conseillère régionale

**Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional
des Boucles de la Seine Normande**

M. Jean-Pierre GIROD, Président

**La Chambre de Commerce et d'Industrie
Rouen Métropole**

M. Nicolas CARON, membre associé

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Nicolas OCCIS, Directeur Général
M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'aménagement territorial
et de l'environnement

L'Établissement Public Foncier de Normandie

M. Gilles GAL, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2018

Au cours de l'année 2018, ont été réunis :
2 bureaux, 2 conseils d'administration, 2 assemblées générales ordinaires,
1 assemblée générale extraordinaire

- Le 27 juin 2018 : **Bureau**
- présentation des premiers résultats de l'exploitation du Mode d'Usage de l'Espace (MUE) millésime 2015
 - arrêt des comptes 2017
- Le 09 juillet 2018 : **Conseil d'administration**
- décision d'agrément de l'adhésion de la communauté de communes de Lyons Andelle
- Assemblée générale ordinaire**
- rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice 2017
 - point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail 2018
- Assemblée générale extraordinaire**
- modification des statuts de l'association
- Le 05 novembre 2018 : **Bureau**
- bilan intermédiaire de l'exercice 2018 et préparation du budget prévisionnel 2019
 - priorités du programme partenarial de travail 2019
- Le 11 décembre 2018 : **Conseil d'administration**
- adoption du principe d'adhésion de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine
 - approbation du compte rendu d'activité 2018 et du programme partenarial de travail 2019
 - budget prévisionnel pour 2019 à présenter en assemblée générale
- Assemblée générale ordinaire**
- compte-rendu d'activité 2018 et programme partenarial de travail 2019
 - vote du budget prévisionnel 2019

Le programme partenarial de travail pluriannuel en dynamique 2018-2019

L'animation du débat inter-territorial du bassin de vie de Rouen

2018

Interscot :

Le territoire de l'agence d'urbanisme, initialement composé de 4 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), formant un bassin de vie de plus de 650 000 habitants, a considérablement évolué en 2017. Les diverses évolutions territoriales issues de la loi NOTRe ont recomposé le territoire des EPCI avec la création de nouvelles intercommunalités suite aux fusions de petites communautés de communes. Dès 2017, la communauté de communes Inter-Caux Vexin a adhéré à l'agence d'urbanisme. En juillet 2018, la communauté de communes Lyons Andelle a également adhéré portant le territoire d'études de l'agence à 4 EPCI :

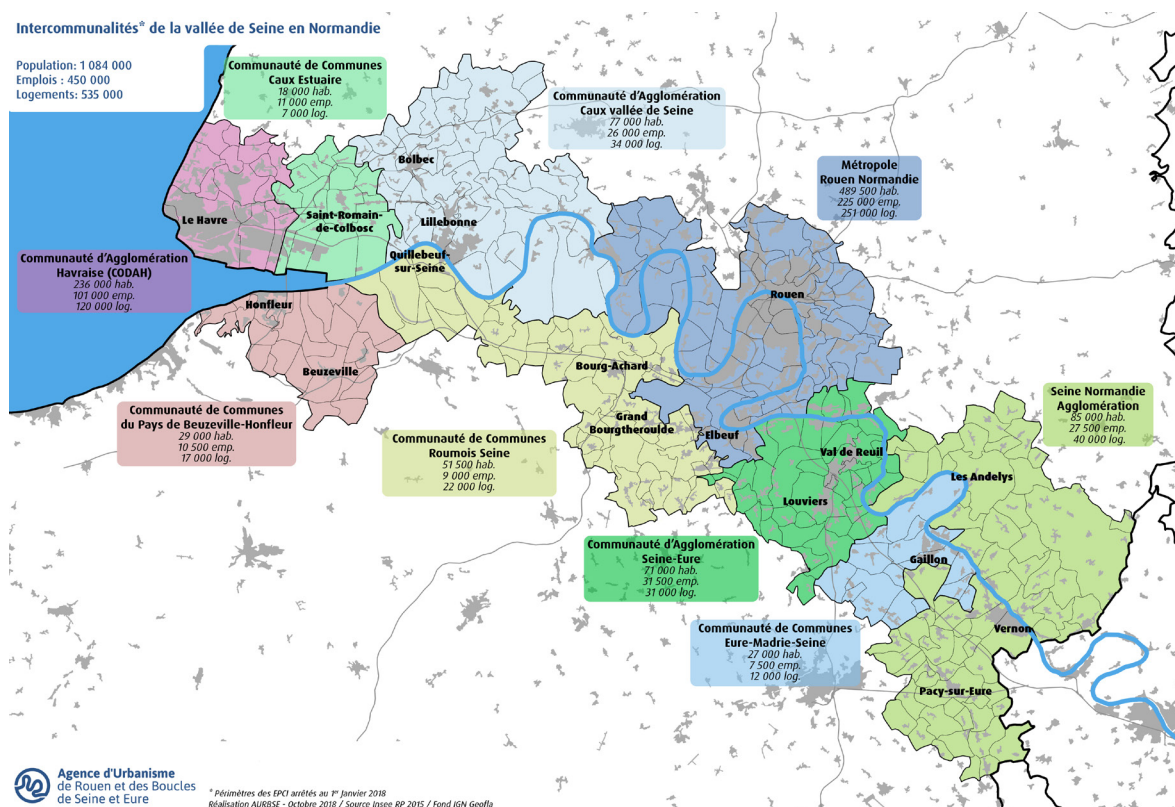
- Métropole Rouen Normandie
- Agglo Seine-Eure
- Communauté de communes Inter-Caux-Vexin
- Communauté de communes Lyons Andelle

Au-delà de ce cadre institutionnel, l'agence assure le rôle d'animateur du dialogue inter-territorial entre les EPCI formant le bassin de vie de Rouen et contribue à tisser des liens de dialogue et de connaissance partagée pour un ensemble territorial plus large comprenant également les communautés de communes Roumois-Seine et Caux-Autreberthe.

L'agence d'urbanisme a produit, en décembre 2017, au nom du Pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, une note de contribution au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Normandie à l'échelle du bassin de vie de Rouen. En complément, a été finalisée en juin 2018, une contribution intitulée : « Apport de l'agence d'urbanisme de Rouen au futur SRADDET Normand au regard des documents de planification des territoires adhérents ». Cette contribution s'est attachée à faire ressortir les enjeux du territoire des EPCI adhérents de l'agence issus des documents de planification en vigueur (SCoT, charte du PNR, contrat de ruralité) débattus et formalisés lors d'une rencontre technique Interscot organisée en mai 2018. Cette rencontre a également permis d'évoquer les perspectives de travail de l'exploitation du Mode d'Usage de l'Espace (MUE) qui seront engagées en 2019.

Rencontre des intercommunalités de la Vallée de la Seine Normandie :

Le 1^{er} octobre 2018, à l'initiative du Président de la Métropole Rouen Normandie, s'est tenue une rencontre des Présidents des intercommunalités de la Vallée de la Seine en Normandie, afin de définir les sujets de coopération pluriannuelle à l'échelle d'un territoire de plus d'un million d'habitants. L'agence d'urbanisme a contribué à alimenter cette rencontre ■



2019

Dans ce contexte, l'agence accompagnera les intercommunalités dans la mise en œuvre des outils d'animation du dialogue inter-territorial. L'agence s'appuiera sur ses observatoires, bases de données et sa connaissance du territoire pour alimenter les réflexions et débats à l'échelle du bassin de vie de Rouen, en focalisant sur les thématiques prioritaires définies par les élus, principalement les mobilités, l'usage de l'espace et le foncier, les inter-relations territoriales en matière économique.

Les recompositions territoriales et les nouvelles compétences issues de la loi NOTRe ont redessiné les appartenances de certains territoires à des documents stratégiques comme les SCoT. L'introduction des SRADDET et les possibilités plus nombreuses de recourir à des PLUi obligent à redéfinir les futurs SCoT dans leur contenu, comme dans leur périmètre pertinent. L'agence pourra accompagner les intercommunalités pour le choix des documents de planification et prospectifs les plus adaptés, au regard de leur situation et des délais dans lesquels ils doivent engager leur élaboration.

À ce titre, l'agence accompagnera la communauté de communes Lyons Andelle dans la définition de sa stratégie de planification intercommunale ■

Le mode d'usage de l'espace et les indicateurs de suivi de l'interscot

2018

Le mode d'usage de l'espace est un observatoire des mutations du territoire réalisé par l'agence d'urbanisme depuis sa création pour l'ensemble des territoires adhérents. Ce travail consiste à cartographier l'usage du sol constaté à partir de l'interprétation de photos aériennes de l'IGN. Cet observatoire a été réalisé pour les millésimes 1999, 2009 et 2015. Cette cartographie des usages permet de constater les évolutions d'usage et la dynamique des mutations du territoire observé entre chaque temps d'observation.

Suite à l'adhésion de la communauté de communes Lyons Andelle, l'agence s'est attachée à couvrir ce nouvel EPCI de la cartographie du mode d'usage de l'espace pour les millésimes 2009 et 2015. En outre, l'agence a actualisé le MUE de l'agglomération Seine-Eure suite à l'intégration de 5 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2018.

Au premier trimestre 2018, une phase de validation du mode d'usage de l'espace 2015 auprès des communes de l'ancienne communauté de communes du Plateau de Martainville a été menée dans le cadre de l'élaboration du PLUI. En effet, les 13 communes de la communauté de communes du Plateau de Martainville s'étaient engagées dans l'élaboration d'un PLUI avant la fusion et la création d'Inter-Caux-Vexin. Ce travail s'est accompagné d'une présentation aux élus des commissions urbanisme et aménagement de l'espace et stratégie territoriale le 12 mars 2018.

Depuis septembre 2018, l'exploitation des données du MUE a débuté. L'agence travaille à la construction d'outils interactifs de valorisation de la donnée. Ces différents portails web constituent l'exploitation standard de la donnée en attendant l'analyse approfondie des chiffres du MUE ■

2019

En 2019, l'agence poursuivra l'exploitation de la base de données du MUE pour les intercommunalités adhérentes dans le cadre des réunions régulières du groupe de travail de l'Interscot (3 réunions seront programmées en 2019). Cette exploitation se concentrera sur des thématiques partagées, comme par exemple, la densification des développements de logements individuels. Les résultats du millésime 2015 et les évolutions 2009 – 2015 seront communiqués au travers de publications ou lors de présentations à des instances locales. L'agence pourra compléter et développer le territoire d'assiette du MUE, en tenant compte des intercommunalités qui pourraient la rejoindre.

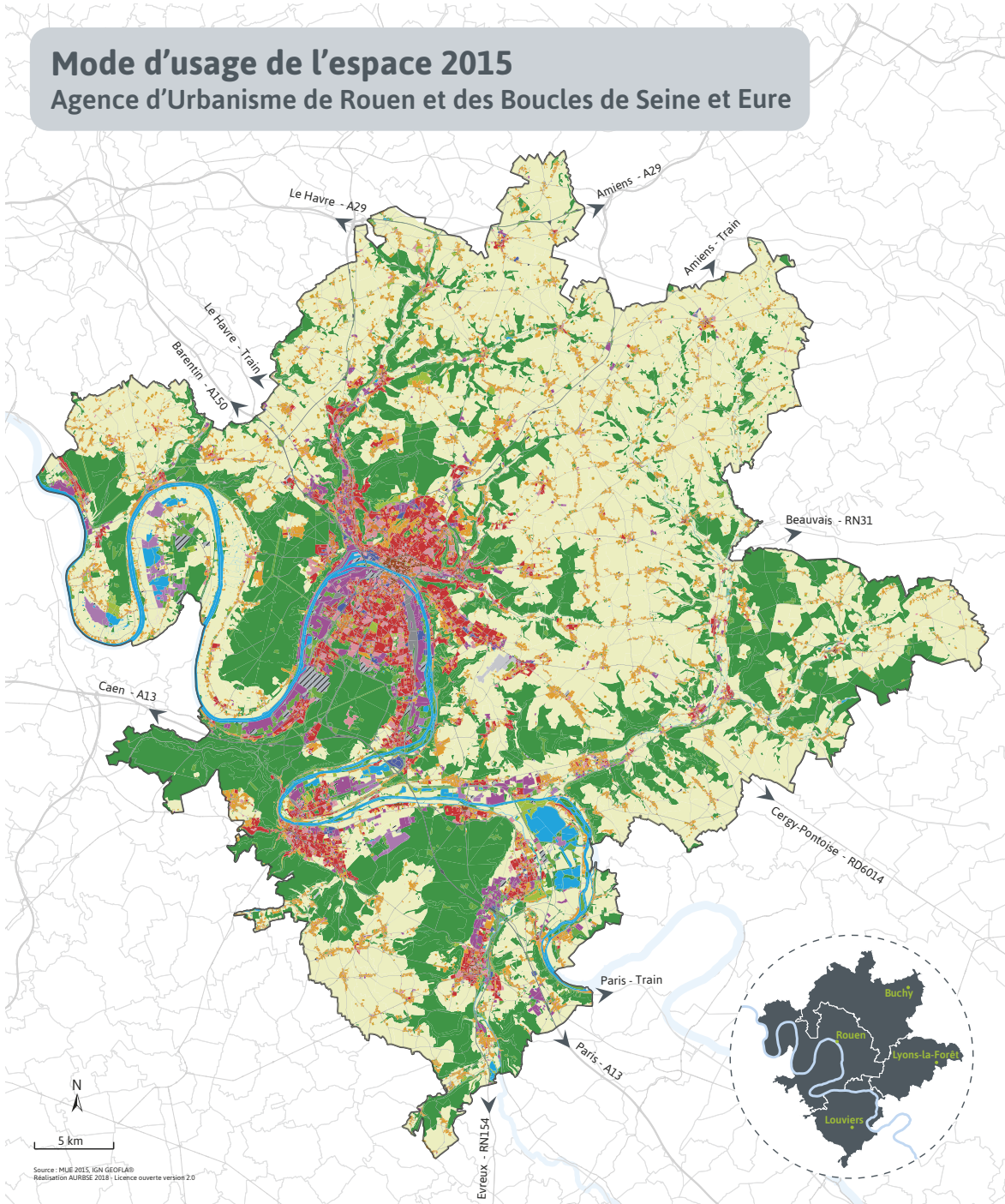
Ainsi, elle actualisera début 2019 les données du MUE en tenant compte des trois communes ayant intégré l'agglomération Seine-Eure au 1^{er} janvier 2019 (La Saussaye, La Harengère, Mandeville) et produira un état des lieux du nouveau territoire intercommunal.

Avec l'objectif d'un pas d'actualisation de la base de données du MUE tous les 5 ans, l'agence dispose d'un outil de référence mis à jour régulièrement pour rendre compte des dynamiques d'évolution des territoires.

L'adhésion de la communauté de communes Eure Madrie Seine (CEMS) se traduira notamment pour l'agence par la saisie du mode d'usage de l'espace 2009 et 2015 de ce territoire. Ce travail sera mené au cours du premier semestre 2019, puis au second semestre, l'agence traitera les données du MUE et apportera à la CEMS son expertise sur les mutations observées ■

Mode d'usage de l'espace 2015

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure



Source : MUE 2015 IGN GEOPLAN
Réalisation AURBSE 2018 - Licence ouverte version 2.0

- 27 Espaces naturels non boisés, non agricoles (coteaux, espaces libres dans le tissu urbain, espaces de transition)
- 30 Espaces boisés (au moins 10% d'arbres)
- 31 Espaces aquatiques
- 32 Espaces de loisirs et d'agrément
- 33 Activités agricoles (sous toutes leurs formes)
- 34 Constructions en milieu rural (bâtiments agricoles, fermes, silos, bâtiments isolés agricoles)
- 35 Activités industrielles - extractions et/ou artisanales et/ou tertiaires et/ou portuaires et/ou aéroportuaires

- 36 Centres commerciaux, supermarchés (y compris parkings, halles et entrepôts)
- 37 Carrières en activités
- 38 Habitat dense, continu, hypercentre
- 39 Ensemble d'habitats collectifs dominant
- 40 Habitat individuel dense (supérieur à 10 unités/hectare)
- 41 Habitat individuel peu dense (inférieur à 10 unités/hectare)
- 42 Équipements publics ou privés avec leurs parkings
- 43 Aéroports, embarcadères bacs fluviaux, croisières

- 44 Autoroutes, routes essentielles, échangeurs
- 45 Voies ferrées
- 46 Urbanisation en cours, friches commerciales ou industrielles - extractions, décharges sauvages



Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires

Dans le domaine du foncier, et en coordination avec l'EPF Normandie, l'agence s'investit principalement autour de trois axes :

- les études d'évaluation du potentiel foncier,
- la participation, en lien avec les CCI, aux études engagées dans le cadre de la fiche 1.4 du Contrat de Plan Inter-régional État — Régions (CPIER) pilotée par l'EPFN,
- la participation aux démarches d'observation foncière de la Métropole Rouen Normandie ■

Les études d'évaluation du potentiel foncier

2018

Participation à la production du mémo technique : Évaluer le potentiel foncier à l'intérieur de la tache urbaine constructible dans le cadre de l'élaboration et du suivi des PLUI

À l'initiative de la CCI Normandie et suite à la publication du mémo technique, en 2015, sur la question de l'évaluation de la consommation foncière, une deuxième publication a vu le jour en juin 2018. Cette dernière s'est attachée à donner un cadre méthodologique à l'usage des collectivités pour évaluer le potentiel foncier. Ce travail partenarial réunit l'État, la Région Normandie, l'EPFN, les agences d'urbanisme normandes, le CEREMA, la chambre d'agriculture, la SAFER, le parc naturel régional des boucles de la Seine Normande et la CCI Normandie.

Accompagnement des adhérents pour l'évaluation du potentiel foncier communal

En 2018, l'agence a complété son travail préparatoire au PLUI mené en 2016 et 2017 en réalisant l'évaluation du potentiel foncier et les schémas d'enjeux communaux pour les 5 nouvelles communes ayant rejoint l'agglomération Seine-Eure au 1^{er} janvier 2018 : Le Bec-Thomas, Saint-Cyr-la-Campagne, Saint-Didier des Bois, Saint-Germain de Pasquier, Vraiville ■

2019

La méthode partagée d'évaluation du potentiel foncier définie par l'agence d'urbanisme et mise en œuvre sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure pourra concerner, à leur demande, des communes ou ensembles intercommunaux proposés par les communautés de communes, en amont de l'élaboration de PLU.

Cette méthode et le processus d'animation qu'elle induit permettent d'engager une sensibilisation des élus et techniciens à la mobilisation de foncier prioritairement dans l'enveloppe urbanisée de la commune, avant d'envisager un développement de l'urbanisation sur des espaces agricoles, naturels ou forestiers.

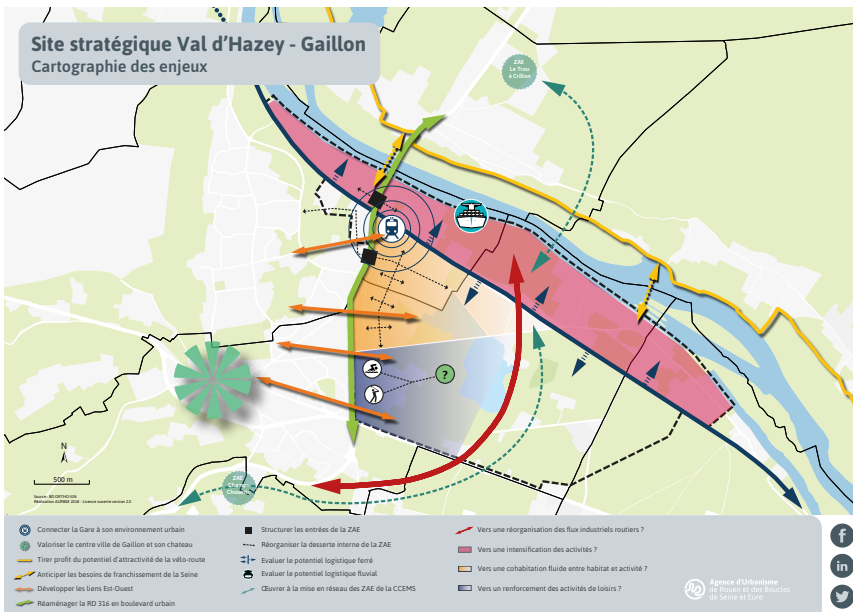
La communauté de communes Inter-Caux-Vexin proposera les communes de son territoire intéressées par cette démarche début 2019 ■

« Maîtrise du développement urbain » : Fiche-action 1.4 du Contrat de Plan interrégional de la Vallée de la Seine

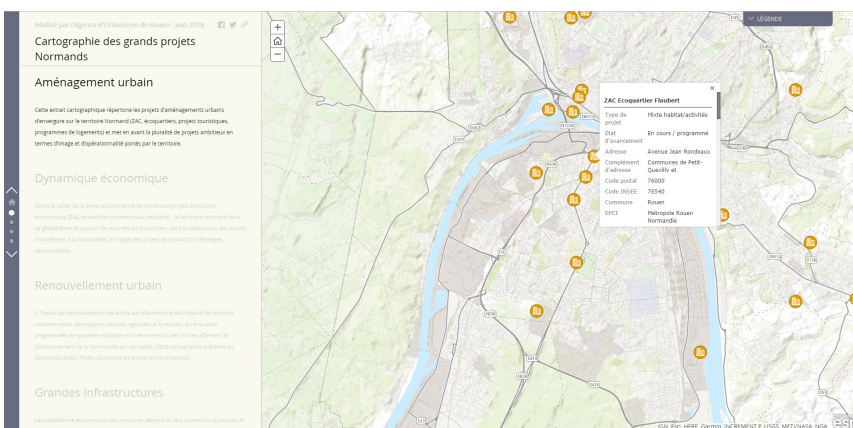
2018

En 2018, la coopération de l'agence d'urbanisme de Rouen et de la CCI Portes de Normandie, sous l'égide de l'Établissement Public Foncier de Normandie, dans le cadre de la fiche 1.4 du CPIER, a donné lieu à la conduite d'un diagnostic territorial sur le site stratégique Val-d'Hazey-Gaillon. Ce travail partenarial a réuni les services et élus de la communauté de communes Eure-Madrie-Seine (CEMS), les élus des communes concernées, la Région Normandie, l'État, l'EPFN, les agences d'urbanisme normandes, le département de l'Eure, la DDTM de l'Eure, la SNCF, VNF et la CCI. Le travail mené lors des séminaires, de juin 2017 à juin 2018, s'est traduit par un

rapport d'étude synthétisant les enjeux identifiés et partagés par l'ensemble des partenaires du dispositif. La CCEMS a souhaité que ce rapport soit présenté en conférence des maires, le 16 octobre 2018 en présence de François Philizot, Préfet délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine.



La coopération des agences normandes était missionnée pour réaliser une cartographie des grands projets à l'échelle de la région. À partir d'une base de données produite par la société Explore, l'agence d'urbanisme de Rouen s'est attachée à réaliser un portail cartographique interactif recensant les grands projets en cours ou à l'étude susceptibles d'œuvrer au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité du territoire normand ■



2019

L'agence organisera une réunion de restitution de cette cartographie interactive auprès des collectivités et institutions parties prenantes de la fiche 1.4 du CPIER à partir de janvier 2019 ■

Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires

2019

Dans ce même cadre de la fiche 1.4 du CPIER, sous l'égide de l'EPFN, l'agence d'urbanisme poursuivra ses missions sur les sites stratégiques suivants :

Val d'Hazey-Gaillon : Le diagnostic réalisé en 2018 a mis en exergue la nécessité de travailler à la restructuration du réseau viaire du site. Deux axes de recomposition ont été identifiés : le réaménagement de la RD316 en boulevard urbain et la réorganisation de la desserte de la ZAE. Une esquisse de réaménagement sera ainsi proposée par l'agence.

En lien avec l'étude d'opportunité logistique multimodale et l'étude de référentiel foncier pilotée par l'EPFN, l'agence étudiera les différentes options de restructuration foncière sur les secteurs identifiés comme stratégiques au regard des résultats d'études. *In fine*, une cartographie visera à synthétiser l'ensemble des études en vue d'aboutir à l'énonciation d'une vision prospective et opérationnelle d'ensemble sur le site.

Louviers – Audresset : La coopération de l'agence d'urbanisme de Rouen, de la CCI Portes de Normandie et du CEREMA Nord-Ouest, sous l'égide de l'Établissement Public Foncier de Normandie, dans le cadre de la fiche 1.4 du CPIER, participera à la construction d'un projet de restructuration urbaine de la friche Audresset située à Louviers, sur les bords de l'Eure. À ce titre, l'agence d'urbanisme est missionnée pour mener un diagnostic territorial afin d'identifier les enjeux et assurer ainsi la cohérence et la bonne insertion du projet dans son environnement architectural, urbain et paysager.

Saint-Marcel – Bata : L'agence est mobilisée pour participer à la conception du projet de restructuration de cette friche située en bord de Seine à Saint-Marcel. Les contraintes d'inondabilité du site seront appréhendées par le CEREMA Nord-Ouest. L'agence veillera à la faisabilité réglementaire et technique du projet urbain retenu ■

Participation aux démarches d'observation foncière

2018

L'agence a participé, en 2018 à la construction de l'observatoire foncier agricole initié par la Métropole Rouen Normandie ■

2019

Observatoire prospectif du foncier économique de la Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie a demandé à l'agence d'urbanisme d'assurer l'administration, l'actualisation et la co-animation de l'observatoire prospectif du foncier économique dont était préalablement chargée la CCI Rouen Métropole.

Dans le cadre d'une convention entre la Métropole et la CCI prévoyant notamment la mise à disposition des bases de données publiques constituées jusqu'en septembre 2017, l'agence réalisera la mise à jour rétroactivement à partir de cette date et inclura les informations recueillies en 2019 auprès des principaux gestionnaires de zones d'activités : Métropole Rouen Normandie, CCI, Grand Port Maritime de Rouen, Rouen Normandie Aménagement...

Rouen Normandy Invest participera également au groupe de pilotage technique de l'observatoire.

Observatoire foncier : Métropole Rouen Normandie — EPFN

L'agence d'urbanisme lancera, en janvier 2019 une réunion de réactivation du groupe de travail technique afin de finaliser la mise en place d'un observatoire du foncier sur le territoire de la Métropole. Il appartiendra à ce groupe de travail de définir précisément le périmètre, les modalités, la finalité et les résultats attendus d'un observatoire foncier. L'agence apportera son expertise et des éléments de méthode pour conduire cet outil dont elle pourrait assurer l'administration et l'animation à la condition d'un conventionnement spécifique ■

Expertises et observations territoriales

Accompagnement de l'agglomération Seine-Eure dans l'élaboration du PLUI-H et observatoire de l'habitat et de l'aménagement

2018

L'agglomération Seine-Eure élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, intégrant un Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) à l'échelle des 40 communes. Le PADD du PLUI-H fixe les ambitions des élus de l'agglomération et s'attache à renforcer l'attractivité économique du territoire tout en valorisant sa richesse écologique et paysagère. Dans cette optique, l'agence d'urbanisme a accompagné l'agglomération Seine-Eure dans l'élaboration de son document de planification. Inscrit au programme partenarial de travail de l'agence, cet accompagnement a fait l'objet d'une convention pluriannuelle 2017-2018 précisant la nature des documents et des missions à réaliser.

En 2018, l'agence a complété son travail préparatoire au PLUI mené en 2016 et 2017 en réalisant l'évaluation du potentiel foncier et les schémas d'enjeux communaux pour les 5 nouvelles communes ayant rejoint l'agglomération Seine-Eure au 1^{er} janvier 2018 : Le Bec-Thomas, Saint-Cyr-la-Campagne, Saint-Didier des Bois, Saint-Germain de Pasquier, Vraiville.

L'assistance de l'agence s'est également concrétisée par une analyse globale des différents documents produits par les bureaux d'études missionnés pour le PLUI-H. L'agence a ainsi suivi la production des bureaux d'études en participant notamment aux séances de travail avec les services et élus de l'agglomération Seine-Eure. En outre, les OAP produites ont été étudiées pour confronter réalité opérationnelle et projection programmatique.

Au premier semestre 2018, l'agence a par ailleurs réalisé une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur l'ensemble du périmètre de la base régionale de loisirs et de plein air Léry-Poses, située sur 8 communes et régie par un syndicat mixte. Le travail de l'agence a permis de réunir les différents maires des communes et de construire collectivement la traduction réglementaire de la vision prospective de la base. L'OAP produite par l'agence fait partie intégrante du PLUI-H ■

2019

En 2019, l'agence poursuivra son accompagnement initié depuis 2016 auprès de l'agglomération Seine-Eure pour l'élaboration de son PLUI-H. Il s'agira notamment d'apporter un regard sur l'ensemble des documents constitutifs du PLUI-H en parallèle de la consultation des personnes publiques associées.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H de l'agglomération Seine-Eure, l'agence a engagé en 2018 un travail de préfiguration d'un observatoire de l'habitat et de l'aménagement.

Cet observatoire a pour principal objectif d'être un outil de pilotage des politiques de planification et d'habitat mises en œuvre dans le cadre du PLUI-H, en particulier sur le volet habitat dont il vise à nourrir le bilan annuel et l'évaluation (à mi-parcours et finale).

Cet observatoire est structuré autour de trois thématiques :

- Le parc de logements et la socio-démographie du territoire ;
- Les marchés locaux du logement ;
- Les mutations des espaces et du foncier.

L'agence poursuivra ce travail de préfiguration en 2019 en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, en vue d'une mise en service du dispositif début 2020. Intervenant dans chacune des trois thématiques ciblées par l'observatoire, l'agence produira les éléments relatifs aux évolutions socio-démographiques, aux marchés fonciers et immobiliers et à la consommation foncière à vocation d'habitat ■

Infolio : Dynamiques territoriales de la communauté de communes Lyons Andelle

2018

L'agence a produit, en septembre 2018, un « portrait de territoire » de la communauté de communes Lyons Andelle, nouvel adhérent depuis juillet 2018. Cette publication, sous forme d'Infolio, met en regard les évolutions territoriales du périmètre d'étude à celles des aires urbaines de Rouen et Louviers (bassin de vie de Rouen), des EPCI périurbains limitrophes des agglomérations de Rouen, Caen et Le Havre et de la Normandie. Ce portrait de territoire présente une sélection d'indicateurs pertinents, avec des représentations cartographiques et graphiques variées.

Lyons Andelle est une intercommunalité récente issue de la fusion des communautés de communes de l'Andelle et du canton de Lyons-la-Forêt au 1^{er} janvier 2017. L'EPCI ainsi créée compose un territoire de 21000 habitants, 5600 emplois, 10100 logements répartis dans 30 communes du Département de l'Eure. La communauté de Communes connaît une croissance annuelle de sa population de +0,3 % (de 2010 à 2015) et a pour principaux enjeux socio-démographiques :

- le renforcement de son attractivité, déjà importante auprès des retraités, à toutes les catégories de population (jeunes, familles, actifs, etc.);
- le renforcement de son offre de formation pour accroître le niveau de qualification de sa population et maintenir les jeunes sur son territoire;
- l'accompagnement du vieillissement de sa population, notamment en adaptant son parc de logements.

51 % des emplois du territoire relèvent de la sphère productive, ce qui explique en grande partie la baisse du nombre d'emplois sur la dernière période. L'accompagnement des transitions industrielle et agricole est essentiel pour développer l'emploi. Parallèlement, la croissance démographique, le vieillissement de la population et le potentiel touristique sont des dynamiques favorables à la création d'emplois dans le secteur du commerce et des services. Le développement des outils numériques pourrait constituer un levier d'attractivité pour la population et pour les entreprises.

Le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle est un enjeu fort pour ce territoire, sans gare ferroviaire à moins de 5 km ■

2019

La valorisation par des documents synthétiques des bases de données de l'agence permet de rendre compte des nouvelles réalités territoriales nées des fusions d'intercommunalités. Elle constitue également un outil à la disposition de ces nouveaux EPCI pour animer la réflexion à leur échelle territoriale.

Dans cet esprit, l'agence sera en mesure de produire, en 2019, des « portraits de territoires » pour les nouvelles intercommunalités adhérentes ■

Actualisation des observatoires sur le portail cartographique

2018

Le portail cartographique de l'agence accueille, depuis 2015, l'actualisation annuelle des 53 indicateurs de l'observatoire socio-économique, mise en ligne en octobre. Sur l'année, cet observatoire totalise 700 connexions.

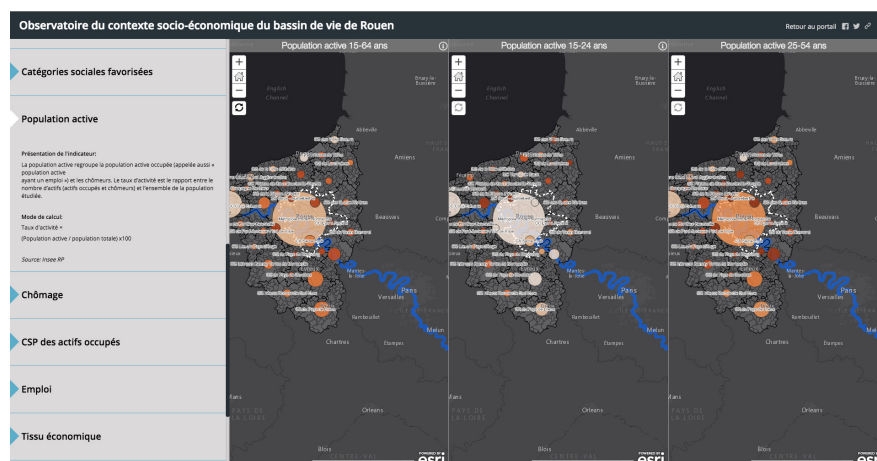
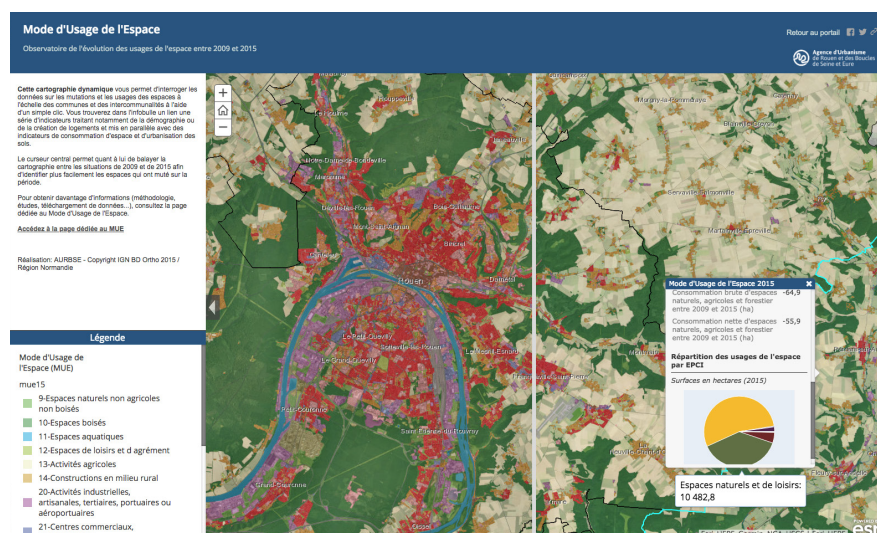
En 2018, deux nouvelles applications ont été développées à destination des adhérents et partenaires de l'agence :

Mode d'usage de l'espace 2009-2015

Le millésime 2015 du Mode d'Usage de l'Espace (MUE) est consultable à partir de l'application « balayage » permettant de visualiser de façon simple et pédagogique l'évolution du territoire couvert par le MUE sur la période 2009-2015, à toutes les échelles, intercommunale, communale, infracommunale.

Tableau de bord du vieillissement

En ligne depuis novembre 2018, cette nouvelle application cartographique permet de retrouver les principaux chiffres et cartographies produites par l'agence et traitant de la question du vieillissement de la population (indice de vieillissement, hébergement, etc...). Son actualisation sera par la suite annuelle ■



2019

Le développement du portail cartographique sera poursuivi. Son objectif est de porter à la connaissance des adhérents et partenaires de l'agence les évolutions démographiques, économiques, sociales et géographiques les plus récentes sur un pas de 5 ans généralement.

Il constitue également une ressource complémentaire des publications périodiques de l'agence d'urbanisme, comme les infolio permettant d'accéder à des informations supplémentaires ou détaillées à la commune ■

Dynamiques territoriales du Département de l'Eure

2019

En cohérence avec l'apport d'ingénierie territoriale auprès des territoires eurois adhérents de l'agence, celle-ci poursuivra son assistance au Département de l'Eure en matière de méthode et d'outils d'observation, de constitution et d'exploitation de bases de données territoriales ■

Démarche et publication « Métroscope »

2018

L'agence a contribué depuis l'origine à la démarche « Métroscope », issue d'un partenariat de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), de l'Association des Communautés de France (AdCF), de France Urbaine, et du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Le Métroscope publié en 2017 et largement diffusé aux niveaux national et local rassemble, met en perspective et compare les données des 15 Métropoles (au 1^{er} janvier 2017). Sans être dans une logique de classement, l'objectif est de faciliter et d'objectiver le positionnement des différentes Métropoles. C'est un outil pour les élus et les acteurs locaux permettant de dialoguer, d'éclairer les enjeux prospectifs et les politiques publiques.

Poursuivant ces objectifs, la démarche « Métroscope » a été réactivée en 2018. Les 27 et 28 septembre 2018 à Toulon, l'agence a participé à un atelier réunissant de nombreuses agences d'urbanisme et destiné à renouveler et compléter la précédente édition. Deux publications découleront de temps de travail collectif. La première est un poster qui donne à voir de façon synthétique les points communs et singularités des 22 métropoles par le biais de statistiques et de représentations cartographiques. La deuxième publication a pour objectif de positionner les Métropoles dans leur espace régional. L'agence a notamment apporté sa contribution sur les problématiques liées à l'habitat ■

2019

Ce travail donnera lieu à une publication début 2019. L'agence assurera en 2019 la diffusion des productions auprès de ses adhérents, élus et partenaires techniques, notamment par des présentations des principaux enseignements.

Parallèlement, l'agence engagera des travaux permettant de préciser les dynamiques de la Métropole Rouen Normandie. La première approche sera une mesure et une analyse plus fine des dynamiques métropolitaines à l'œuvre sur le bassin de vie rouennais d'un point de vue économique (analyse des variations d'emploi par fonctions et secteurs d'activité) et de l'enseignement supérieur et de la recherche (effectifs étudiants, inscription dans des réseaux nationaux et internationaux). Ces approfondissements donneront lieu à deux publications synthétiques courant 2019 et des restitutions aux élus et services concernés ■

La démarche nationale POPSU Métropoles

2018

En 2018, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée dans la démarche nationale de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) qui croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle a souhaité être accompagnée de l'agence d'urbanisme pour son expertise territoriale et l'interface avec la dimension « recherche ». Le thème général partagé sur la période 2018-2021 concernant les inter-relations de la Métropole avec « les autres » territoires, l'expérience du débat interterritorial, la mobilisation d'observatoires et de données objectives sur le fonctionnement systémique du bassin de vie de Rouen, justifient la mobilisation de l'agence.

Le calendrier des réunions de la plateforme locale auxquelles l'agence a participé a été le suivant :

24 janvier 2018 à Rouen, séminaire d'installation de la plateforme :

- Finalisation de la proposition de programme de recherche.
- Présentation des chercheurs pressentis pour participer à la démarche locale, sous la responsabilité de Xavier Desjardins, Professeur à Sorbonne Université.

10 juillet 2018 à Paris :

- Présentation devant le comité stratégique POPSU et temps d'échange sur le contexte rouennais, les thématiques retenues, le dispositif de travail et le fonctionnement de la plateforme locale, le consortium de recherche.

26 Octobre 2018 à Rouen :

- 1^{re} rencontre de présentation du dispositif et des axes de recherche locaux associant élus, responsables locaux, chercheurs et étudiants engagés dans la démarche ■

2019

L'agence d'urbanisme poursuivra l'accompagnement de la Métropole et sa participation à la plateforme locale par la production de notes, l'exploitation de données traduisant le contexte local et son évolution, le développement d'outils cartographiques. Ses contributions sont plus particulièrement attendues sur deux axes du dispositif de recherche : « la métropole et les autres territoires » (axe 2), « la trajectoire de l'action publique pour organiser l'accès aux centralités » (axe 5). Elle pourra accueillir sur son site Internet et dans ses collections de publications comme l'infolio tous contenus suffisamment stabilisés pour être diffusés et rendre compte de l'état d'avancement de la démarche *in itinere*.

Enfin, l'agence participera au premier temps fort de l'année, le forum annuel POPSU Métropoles, à Strasbourg le 18 janvier 2019.

Fabrique prospective des coopérations, CGET — France Urbaine — ADCF

L'agence d'urbanisme participera, en lien avec la Métropole Rouen Normandie à la démarche prospective initiée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), avec France urbaine et l'ADCF. Elle vise à accompagner pendant un an quatre Métropoles volontaires (Brest, Nantes, Rouen, Toulouse) dans une réflexion sur leurs futures coopérations avec les territoires voisins.

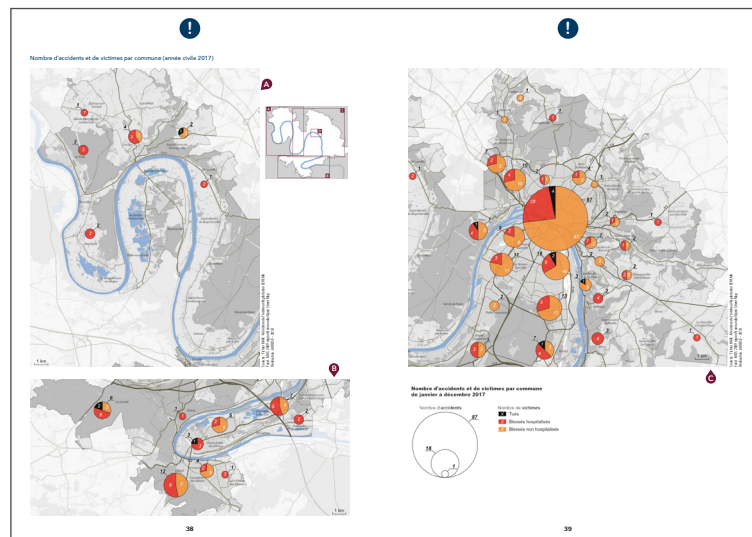
Dans ce cadre, l'agence a participé au premier atelier de travail local de lancement, le 15 novembre 2018. Trois autres ateliers de travail locaux sont prévus d'ici à juin 2019 ■

Observatoire des mobilités et exploitations d'enquêtes déplacements

Observatoire des mobilités de la Métropole de Rouen (OMMeR) Chiffres clés 2017

2018

En 2018, l'agence d'urbanisme a pris en charge la réalisation de l'Observatoire des Mobilités de la Métropole de Rouen. Trois réunions techniques ont été tenues qui ont permis un suivi régulier de la collecte des données, de la construction et de la modification des indicateurs et de leur représentation, ainsi que la conception de la nouvelle maquette et de la charte graphique du document. Celui-ci a été publié en novembre 2018 sous forme dématérialisée, il est téléchargeable sur la page de l'observatoire du site Internet de l'agence d'urbanisme, ainsi que sur la page idoine du site de la Métropole Rouen Normandie. L'observatoire conserve sa mission d'origine initiée en 1993. Il regroupe les données liées aux transports de la Métropole, tous modes confondus, et les présente sous la forme de chiffres clés de l'année précédant sa publication (ici les chiffres de 2017). Les faits marquants de l'actualité 2018 — en lien avec les transports et les déplacements — introduisent le document. Certains indicateurs, méthodes ou compétences ont évolué, c'est le cas par exemple du transfert de compétence des transports routiers interurbains des départements à la Région Normandie. L'observatoire a donc été adapté en conséquence et continuera de l'être à l'avenir en fonction des besoins ■



2019

L'agence d'urbanisme poursuivra la réalisation de l'observatoire OMMeR (Chiffres clés 2018) et proposera des pistes au comité technique permettant de faire évoluer l'outil et de faciliter sa consultation ■

Observatoire des mobilités et exploitations d'enquêtes déplacements

Exploitation de l'enquête ménages déplacements (EMD 2017)

2018

La base de données de l'enquête ménages déplacements a été remise à l'agence d'urbanisme mi-2018. En lien avec les services de la Métropole, l'agence a testé certains aspects méthodologiques. La Métropole Rouen Normandie a diffusé, en interne, les premiers résultats des exploitations « standard » du Cerema mi-2018 ■

2019

Compte tenu des délais de mise à disposition de la base de données plus longs que prévu, la Métropole Rouen Normandie et l'agence d'urbanisme sont convenues de reporter à 2019 la réalisation de l'étude figurant dans le pacte métropolitain d'innovation. Celle-ci consistera à définir les enjeux de mobilité à l'échelle des aires urbaines de Rouen et Louviers et à mieux comprendre les phénomènes de déplacements inter-territoires induits notamment par l'extension périurbaine. L'étude doit s'attacher à la démonstration du fonctionnement systémique des déplacements, de la proximité à la longue distance, sur la base des travaux menés depuis 2010 sur l'organisation des déplacements et les modes induits. À travers les données actualisées de l'EMD, cette étude permettra d'aborder les problématiques liées aux chaînes de déplacements (monomodal, intermodal ou multimodal) et à la part des contraintes d'organisation (motifs, distances...) ou d'infrastructures (stationnement, modes alternatifs disponibles...) qui influencent les déplacements journaliers. L'agence pourra présenter les principaux enseignements de l'EMD sur l'ensemble du périmètre d'étude auprès des intercommunalités du bassin de vie de Rouen afin d'animer les débats sur ces grands enjeux du fonctionnement métropolitain, à partir de données objectives. Par ailleurs, l'agence conviendra avec ses adhérents d'un programme pluriannuel d'exploitations thématiques de la base de données de l'EMD 2017 ■

Le rôle du train à l'échelle de l'étoile ferroviaire rouennaise

2018

La démarche partenariale sur le rôle stratégique du ferroviaire comme mode de transport urbain dans les aires urbaines de Rouen, Louviers et Yvetot, engagée à l'initiative de la SNCF, s'est poursuivie en 2018. Le groupe de travail est composé de l'État, la Région Normandie, la SNCF (Réseau et Mobilité), la Métropole Rouen Normandie, l'agglomération Seine-Eure et l'agence d'urbanisme. Dans le cadre de cette démarche, l'agence a participé à la réalisation d'études de cas à travers l'exploitation d'enquêtes en gares commanditées par la Métropole ou la SNCF ainsi que l'analyse de l'accessibilité et du contexte socio-économique de ces gares. Ce rapport a fait l'objet d'une présentation en comité technique au mois d'avril 2018. Un second comité de pilotage doit avoir lieu en janvier 2019 pour fixer les objectifs et la suite de la démarche ■

Mesure de l'activité humaine

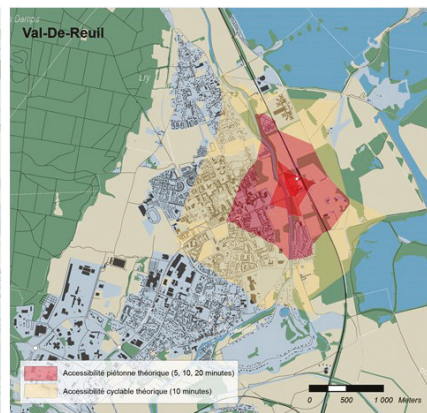
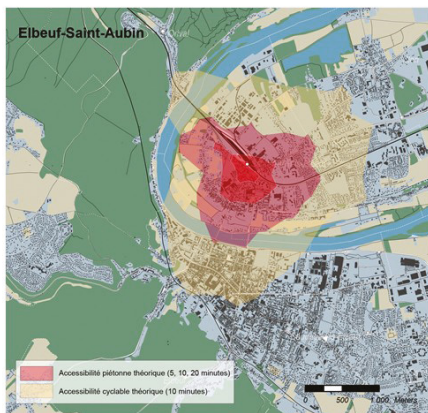


Gare	Pop. 500m	Emp. 500m	Etu. 500m	Intensité/Ha 500m
Elbeuf-Saint-Aubin	3341	753	0	27
Malaunay-le-Houlme	920	456	0	18
Maromme	2521	811	6	43
Val-de-Reuil	174	38	121	4

Gare	Pop. 2km	Emp. 2km	Etu. 2km	Intensité/Ha 2km
Elbeuf-Saint-Aubin	23815	13312	4300	31
Malaunay-le-Houlme	8314	2188	512	9
Maromme	26870	9021	8476	36
Val-de-Reuil	14741	3445	1401	16

Gare	Pop. 5km	Emp. 5km	Etu. 5km	Intensité/Ha 5km
Elbeuf-Saint-Aubin	57209	22599	6245	11
Malaunay-le-Houlme	44623	13509	2837	8
Maromme	113768	54476	35684	38
Val-de-Reuil	26198	10904	1804	5

Accessibilité piétonne et cyclable



Elbeuf Saint-Aubin	Population	Emplois	Etudiants	Intensité/Ha
5min. MAP	190	42	0	31,2
10min. MAP	1358	420	0	40,6
20min. MAP	4304	1259	394	26,9
10min. Vélo	17150	11217	2587	47,3

Val-de-Reuil	Population	Emplois	Etudiants	Intensité/Ha
5min. MAP	0	0	0	0,0
10min. MAP	7	2	0	0,4
20min. MAP	3931	444	250	26,0
10min. Vélo	10886	2500	835	26,0

Les grands projets d'infrastructures

Projet de contournement Est de Rouen, liaison A28-A13 : charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire et observatoire

2018

La mise en œuvre de la « Charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire » signée par l'ensemble des partenaires au 19 janvier 2017 prévoit la poursuite des séminaires de travail sur le thème retenu, en 2017, à savoir « mobilité/économie » et la mise en place d'un « observatoire des dynamiques territoriales ».

À la demande de l'État, maître d'ouvrage, et dans le cadre de son programme partenarial de travail, l'agence d'urbanisme a organisé, le 27 juin 2018, un séminaire de restitution des premiers résultats de l'observatoire.

À l'issue de ce séminaire, les participants sont convenus de confier à l'agence la réalisation d'un document de synthèse reprenant les résultats de l'observatoire **selon 5 grandes familles** :

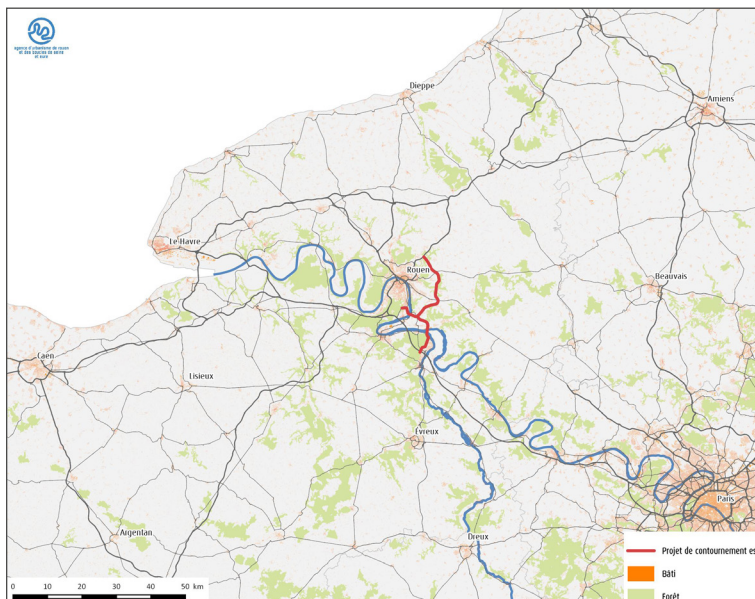
- Soutenir le développement économique au service de l'attractivité régionale
- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Favoriser la redistribution des modes de déplacement
- Limiter la consommation d'espace, préserver les espaces naturels et favoriser l'agriculture
- Respecter la structuration des territoires autour des pôles et fédérer les projets de territoire

Ce document produit à partir de données de statistiques publiques et de sources spécifiques à certains partenaires a vocation à être partagé par l'ensemble des parties prenantes avant une diffusion envisagée dans le courant du premier semestre 2019 ■

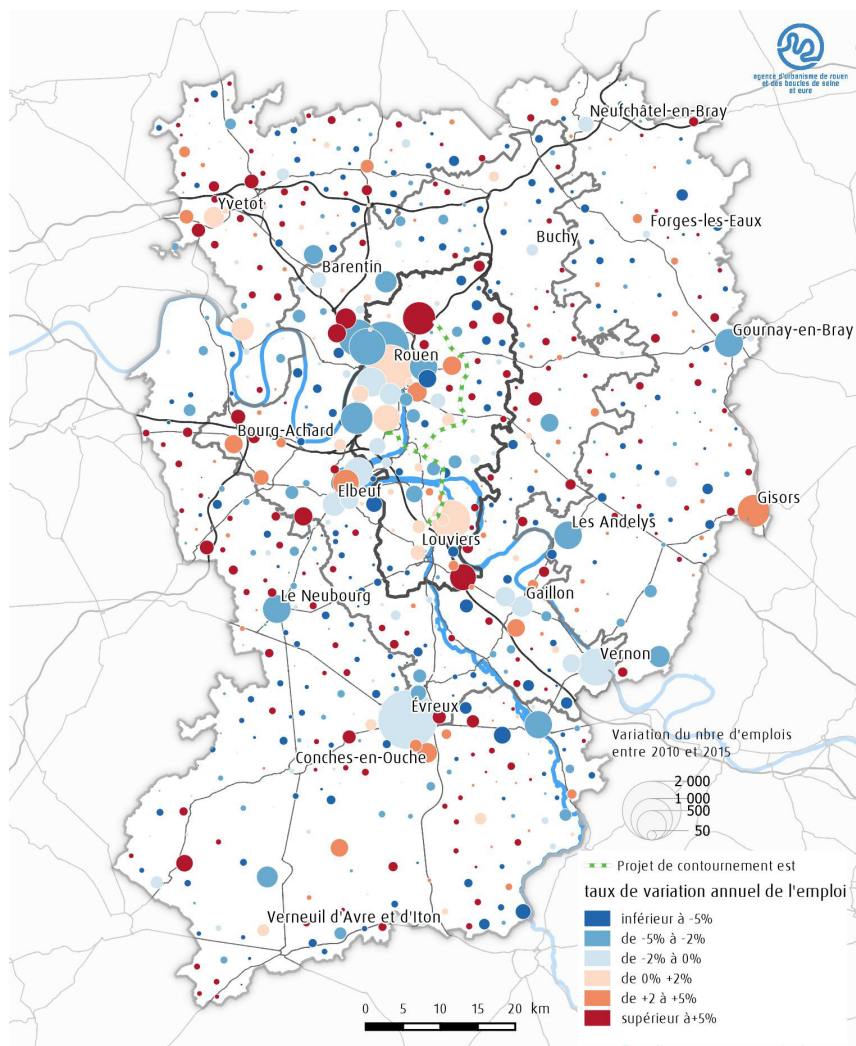
2019

L'agence organisera, à la fin du 1^{er} semestre 2019, un séminaire thématique sur la question « mobilité/économie » afin de nourrir les réflexions des partenaires sur un aménagement territorial en cohérence avec le contenu de la charte et partagé entre eux. Ce travail sera conduit de façon coordonnée avec la publication du document « observatoire » et l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités ■

Contexte interrégional du contournement Est de Rouen



Variations du nombre d'emplois à la commune entre 2010 et 2015



Ligne nouvelle Paris Normandie

2018

En 2018, l'agence a participé aux comités techniques organisés par la Métropole Rouen Normandie, relatifs à l'accessibilité de la nouvelle gare de Rouen Saint-Sever et au projet urbain qui lui est lié. Elle a également participé au comité de pilotage « Saint-Sever – nouvelle gare » réuni le 13 avril 2018 ■

2019

Au regard des décisions qui seront inscrites, notamment dans la loi d'Orientation des Mobilités, sur le calendrier du projet de ligne nouvelle Paris Normandie et la poursuite des études, l'agence pourra alimenter et accompagner — notamment en lien avec les agences d'urbanisme normandes — le projet de territoire en lien avec la LNPN. Elle pourra également apporter toute donnée ou expertise utile en appui de la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de la démarche « quartier Saint-Sever – nouvelle gare » ■

Les agences normandes en réseau : appui à la Région

2018

La contribution des agences d'urbanisme normandes à la démarche d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) s'est concrétisée de deux façons :

Un accompagnement général de la coopération des agences directement auprès de la Région

La Région Normandie a engagé l'élaboration du SRADDET le 2 février 2017. À sa demande, les agences d'urbanisme normandes ont accompagné les services de la Région lors des principaux temps forts du processus de concertation préalable :

- 5 ateliers (juin - juillet 2017) auxquels les agences d'urbanisme ont participé (production de cartes et de données, référencement des ressources documentaires des agences, introduction de 3 ateliers, animation d'ateliers lors des « World café »...);
- Production d'un document de synthèse remis aux services de la Région en janvier 2018 : « Les grands enjeux de la Normandie pour l'élaboration de son SRADDET »;
- Production d'un document de travail remis aux services de la Région en juin 2018 : « Contribution de la coopération des agences d'urbanisme normandes à l'élaboration des règles du SRADDET ».

L'animation du dialogue auprès des EPCI adhérents des agences ou à l'échelle interterritoriale

Il s'agit ici de permettre une sensibilisation aux enjeux portés par le SRADDET et d'établir un lien avec les documents stratégiques ou de planification locaux (SCoT, PLU, PLH...).

L'agence s'est attachée à être un relai d'information du SRADDET au niveau local à travers la conduite de deux démarches d'animation auprès des territoires du bassin de vie de Rouen conduisant à la production de deux documents partagés successifs :

- > Décembre 2017 : « Expression des enjeux du bassin de vie de Rouen pour l'élaboration du futur SRADDET normand »;
- > Juin 2018 : « Apport de l'agence d'urbanisme de Rouen au futur SRADDET Normand au regard des documents de planification des territoires adhérents ».

Par ailleurs, les agences d'urbanisme interviennent régulièrement auprès de la Région dans le cadre de ses politiques publiques sectorielles, le plus souvent de façon bilatérale.

Les agences ont développé, dans le cadre de travaux spécifiques, une expertise dans l'exploitation des enquêtes « ménages déplacements » : l'AURBSE sur son périmètre large, l'AUCAME à l'échelle du Pôle métropolitain et des EPCI formant le réseau des villes de l'ouest de la Normandie, l'AURH à l'échelle de l'aire urbaine du Havre. Ces exploitations pourraient être mises à disposition de la Région dans le cadre de la définition de son futur schéma de mobilité (2020).

L'AURBSE anime par ailleurs une réflexion sur le développement économique et un observatoire du territoire en lien avec le projet de contournement Est de Rouen A133-A134. Elle produit depuis 2018 l'observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie dans un cadre partenarial ■

2019

Les agences d'urbanisme normandes proposent :

- De travailler sur le suivi et l'évaluation du SRADDET et de contribuer à faire vivre la démarche en proposant des « focus » réguliers sur des thèmes à enjeux (à déterminer avec les services de la Région);
- De poursuivre l'accompagnement de la Région dans la conduite des politiques publiques sectorielles, à l'échelle du territoire régional (orientations stratégiques, schémas...) et/ou localement, sur des projets qui concernent leurs adhérents ou leurs bassins de vie;
- D'organiser des séminaires thématiques qui associeraient les services de la Région, les agences et éventuellement des partenaires extérieurs. L'objectif de ces séminaires serait de faciliter le partage des connaissances et d'une vision régionale pour enrichir les réflexions stratégiques à l'échelle de la Normandie ■

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

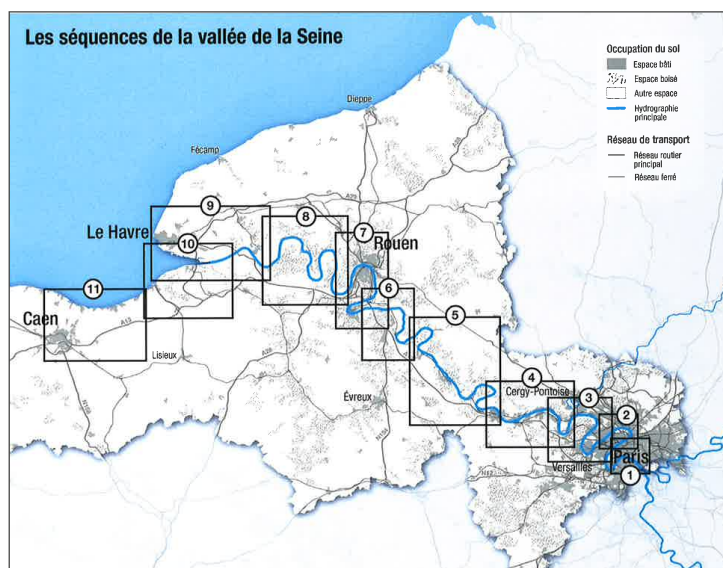
2018

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, formalisée entre l'IAU Île-de-France, l'APUR (Paris), l'AURBSE (Rouen), l'AURH (Le Havre) et l'AUCAME (Caen) s'inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER). Dans ce cadre, elle intervient pour le compte et avec le soutien de la Délégation Interministérielle au Développement de la Vallée de la Seine (DIDVS), et des Régions Île-de-France et Normandie. Cette coopération a produit, en 2017, un document d'étude « La Vallée de la Seine XXL — Quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et interrégionale ? ».

L'agence a participé en 2018, dans les mêmes conditions, aux travaux des agences de la Vallée de la Seine sur le thème du développement touristique. Dans ce cadre, l'agence a participé au séminaire « tourisme fluvial et maritime en Vallée de Seine : développement et limites » organisé le 30 novembre à Paris et réunissant de nombreux acteurs et experts du tourisme fluvial. Elle contribuera à la synthèse de ce séminaire qui présentera le compte rendu des exposés et échanges qui s'y sont tenus et un benchmark des études menées et enjeux identifiés par les divers acteurs du système touristique de la Seine. Elle exposera également le point de vue des agences d'urbanisme sur les problématiques territoriales liées au tourisme fluvial, d'un point de vue environnemental, urbain et économique ■

2019

Elle contribuera en 2019 à un document d'étude « Les escales de la Vallée de la Seine au cœur du tourisme fluvial et maritime » dont la partie centrale sera une analyse prospective territorialisée sur la base d'un découpage en séquences de la vallée de la Seine. Le territoire analysé par l'agence pour cette étude couvrira une importante portion de la vallée de la Seine, de Rouen à Vernon. Cette étude sera diffusée et présentée lors d'une rencontre annuelle organisée par l'APUR au troisième trimestre 2019 ■



Séquence 1 et 2 : APUR
Séquence 3 et 4 : IAU
Séquence 5, 6, et 7 : AURBSE
Séquence 8, 9 et 10 : AURH
Séquence 11 : AUCAME

Centre de ressources territorial et site Internet

Site Internet de l'agence et communication digitale

2018

Le nouveau site Internet de l'agence d'urbanisme offre une interface de communication plus performante et attractive : des contenus plus visuels, une organisation par projet et par observatoire et un lien plus fort avec les réseaux sociaux. Une vingtaine d'articles, 11 publications de l'agence, plus d'une centaine de notices bibliographiques et une dizaine de cartes ont été mis en ligne en 2018. Ces contenus totalisent 9200 visiteurs uniques en 2018 (5900 en 2017, 2000 en 2016) et 25000 vues.

Pages du site Internet les plus consultées en 2018 :

- SRADDET Normandie : contribution territoriale du bassin de vie de Rouen
- Observatoire du Mode d'Usage de l'Espace (MUE)
- Dossiers prioritaires de l'agence d'urbanisme en 2018

Le nombre d'abonnés aux newsletters de l'agence (Infolettre et revue de presse) est resté stable : respectivement 1340 et 143. Les taux d'ouverture pour ces deux services sont satisfaisants : autour de 25 % en moyenne, alors que la moyenne généralement pour ce type d'e-mail est de 14 %.

Depuis janvier 2018, l'agence accentue sa présence sur les réseaux sociaux afin de toucher au plus près ses cibles identifiées lors de la refonte du site Internet en 2016. L'agence est désormais présente sur Twitter, Facebook et LinkedIn. Les contenus relayés sont essentiellement issus du site Internet et de la veille quotidienne de l'agence portant sur l'urbanisme à Rouen et dans les grandes métropoles françaises.

Après un an de présence sur ces trois médias sociaux, il ressort les éléments suivants :

- Près de 700 personnes suivent les comptes de l'agence sur ces trois médias ;
- Twitter est le compte le plus suivi avec plus de 400 abonnés. Les partages (retweets) y sont les plus importants ;
- Les impressions (nombre de fois où le poste est affiché par l'abonné) sont toutefois similaires entre Facebook (143 abonnés) et Twitter : environ 20 000 impressions dans l'année ;
- Facebook et LinkedIn enregistrent une croissance similaire du nombre d'abonnés, bien que ne touchant pas les mêmes publics ;
- Les contenus « endogènes » générant le plus de vues sont en liens directs avec les travaux menés avec les partenaires : la démarche POPSU avec la Métropole, le SRADDET avec la Région, etc. ;
- Les contenus « exogènes » générant le plus de vues portent sur les thèmes de la mobilité : articles en lien avec la voiture en ville, le vélo, etc.

Ces éléments devront être pris en compte afin de mettre en place une stratégie éditoriale plus affinée selon les médias sociaux et les publics visés ■



2019

L'agence dispose désormais d'outils digitaux et de compétences pour offrir une meilleure visibilité sur le web. Plusieurs actions vont être mises en place pour élargir la portée des publications de l'agence :

- Améliorer l'ergonomie des rubriques « Observatoires » et « Études et Projets » du site Internet ;
- Augmenter le nombre d'articles mis en ligne par mois sur le site Internet ;
- Diversifier l'offre de contenus : cartes, images, infographies, multimédias, portails SIG ;
- Formaliser la stratégie éditoriale pour chaque compte de réseau social en ciblant davantage les publics visés et les thématiques abordées dans les posts ;
- Programmer le planning de publications périodiques dès le début d'année ;
- Travailler avec les partenaires de l'agence pour améliorer la communication sur les travaux communs ;
- Fixer des objectifs en termes d'abonnés et de visites sur le site Internet ■

Gestion du centre de ressources territorial

2018

Les acquisitions d'ouvrages et les abonnements papier ont diminué, en lien avec la digitalisation de l'information. En revanche, l'acquisition de documents numériques, repérés grâce à la veille quotidienne réalisée par l'agence depuis 2011, se poursuit. Plus d'une centaine de documents ont ainsi été référencés dans le portail documentaire en ligne en 2018, et sont proposés aux Internaute.

Conformément au programme de travail envisagé fin 2017, le portail de revue de presse a été mis en place. Les abonnés à l'extranet ont ainsi accès au signalement de plus de 25 000 articles de presse identifiés dans la veille de l'agence depuis 2011. Ce portail est désormais fonctionnel et est alimenté au quotidien, de façon automatisée, par les articles sélectionnés dans la revue de presse.

Enfin, la revue de presse est désormais envoyée par une plateforme d'e-mailing, ce qui a été l'occasion de proposer une nouvelle charte graphique du message envoyé aux abonnés ■

2019

L'interface de l'extranet est désormais opérationnelle. Une nouvelle campagne d'adhésion va être proposée aux adhérents de l'agence (élus, techniciens, partenaires appartenant aux collectivités et institutions adhérentes à l'agence d'urbanisme) afin qu'ils puissent bénéficier des ressources de l'agence : la revue de presse quotidienne, l'accès à l'extranet et l'infolettre. Cette démarche sera réalisée en conformité avec le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis mai 2017 ■

Participation aux réseaux documentaires locaux et nationaux

2018

Le réseau de la FNAU offre la possibilité aux professionnels des agences d'urbanisme de participer à des clubs thématiques tout au long de l'année. Quatre club info-doc se sont déroulés cette année, dont un « inter-club », organisé en partie par les agences d'urbanisme de Rouen et « Atlantique Pyrénées » (club communication). Il portait sur le thème de l'animation de réseaux sociaux. Ce club a permis d'aboutir à la tenue d'une formation mutualisée de 2 jours sur la stratégie éditoriale et les outils de l'animation de pages Facebook, LinkedIn et Twitter.

L'agence participe désormais au réseau de la plateforme régionale CIRCE, à l'initiative de la DREAL et de la Région Normandie. Dans ce cadre, l'agence s'engage à verser ses études sur le portail dédié, afin de contribuer à la création du portail régional.

Enfin, le GIDE Normandie, réseau des documentalistes normands, s'est également réuni à deux reprises en 2018, pour échanger sur les pratiques et les évolutions du métier ■

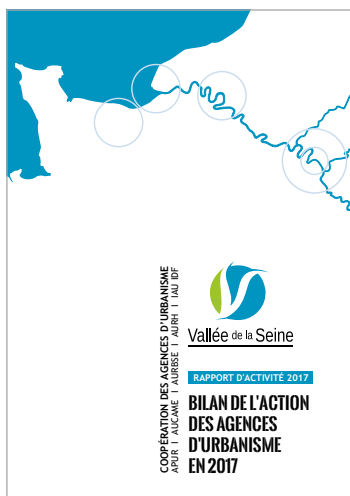
2019

Les travaux partenariaux menés dans le cadre des différents réseaux cités plus haut se poursuivront. Par ailleurs, l'agence d'urbanisme va participer à un projet mené par le nouveau réseau des centres de ressources en développement durable. À l'initiative de la Région Normandie, ce réseau ambitionne de réaliser de façon périodique une bibliographie recensant les ressources essentielles sur une thématique touchant au développement durable, à la transition énergétique, la biodiversité, etc.

D'autres projets devraient être menés par ce réseau afin de permettre au plus grand nombre de Normands d'accéder aux ressources disponibles sur ces thématiques ■

Publications et contributions 2018

↓ TOUS LES DOCUMENTS SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.AURBSE.ORG



Vallée de la Seine. Bilan de l'action des agences d'urbanisme en 2017

35 p., phot., cartes

Les agences d'urbanisme ont pris part depuis 2015 aux travaux du contrat de plan interrégional État-Région Vallée de la Seine. Dans ce cadre, elles ont contribué à la création d'un espace d'échange et de partage, à la mise en place de la visibilité du CPIER, un dispositif de suivi et d'observation accessible sur internet via un site dédié, et d'une base de données pour une meilleure connaissance de la réalité du territoire.

Les travaux de la coopération des agences ont notamment permis l'émergence de plusieurs éléments de construction de l'avenir : le projet de territoire en lien avec la Ligne Nouvelle Paris Normandie; le projet de véloroute avec une proposition de méthode qui est aujourd'hui reprise par les départements; la mise en place d'une culture commune pour le développement logistique et portuaire.

Ont également été mis en évidence : la valeur ajoutée de la mise en réseau des acteurs et des actions; l'importance de

penser de nouveaux réseaux et à de nouvelles échelles (étude sur la Vallée de la Seine XXL). Aujourd'hui, les agences sont des ambassadrices du CPIER, de la culture commune «Vallée de la Seine» et contribuent, à l'animation de cette nouvelle dynamique au niveau local, régional et national.



Les grands enjeux de la Normandie pour l'élaboration de son SRADDET. Le point de vue des agences d'urbanisme

66 p., cartes, ill., graph.

La présente contribution des agences d'urbanisme normandes à l'élaboration du SRADDET a pour objectif de donner un cadre à l'action, en portant un regard sur les caractéristiques régionales, en identifiant les leviers pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie et en explorant des pistes en vue de la traduction réglementaire du document.



Aménagement du territoire et planification : impacts et solutions pour la mobilité

Diaporama — 11 diapo.

Cette présentation a été réalisée par l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure à l'occasion des deuxièmes Rencontres annuelles de la mobilité durable initiées par la Région Normandie. Elles portaient sur le thème de la mobilité de proximité et se sont tenues le 14 décembre 2018.

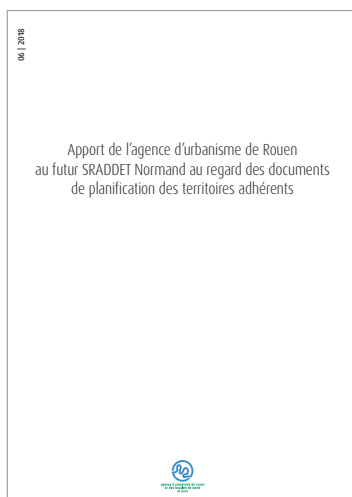


Évaluer le potentiel foncier à l'intérieur de la tache urbaine constructible dans le cadre de l'élaboration et du suivi des PLU

12 p., graph., cartes, phot.

L'objectif de ce « mémo technique » est d'éclairer la notion de consommation foncière afin d'ai-

der les collectivités à utiliser les bons outils de mesure dans leurs documents d'urbanisme. Ce livret se compose de 12 pages abordant les points suivants : les notions d'espace et de foncier, les étapes clés de l'observation et de la programmation au travers d'illustrations concrètes, les outils d'observation normands et les données complémentaires à disposition des collectivités.



Apport de l'agence d'urbanisme de Rouen au futur SRADET Normand au regard des documents de planification des territoires adhérents

7 p.
Le territoire de référence de cette contribution est composé des EPCI adhérents de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure : la Métropole Rouen Normandie, l'Agglo Seine Eure, la CC Inter-Caux-Vexin, la CC Lyons Andelle et le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande. Ce périmètre est pertinent au regard des relations fortes qu'entretiennent ces EPCI et leurs habitants sur ce territoire. S'il ne représente pas un péri-

mètre institutionnel en tant que tel, ces EPCI sont réunis au sein du dispositif InterSCoT piloté par l'agence. La présente contribution s'est attachée à faire ressortir les enjeux du territoire de référence issus des documents de planification en vigueur (SCoT, charte du PNR, contrat de ruralité) en vue d'alimenter la démarche d'élaboration du SRADET. Cette contribution s'inscrit dans la trame des propositions d'orientations présentées par la Région Normandie lors de la conférence territoriale de l'action publique de Normandie du 14 novembre 2017.

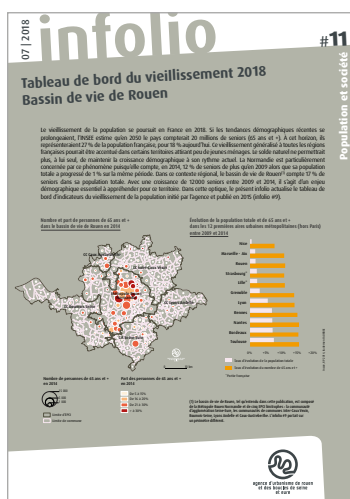


Tableau de bord du vieillissement 2018. Bassin de vie de Rouen

Infolio N° 11.- 4 p., tabl., cartes, graph.
Le vieillissement de la population se poursuit en France en 2018. Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, l'INSEE estime qu'en 2050 le pays compterait 20 millions de seniors (65 ans et +). À cet horizon, ils représenteraient 27 % de la population française, pour 18 % aujourd'hui. Ce vieillissement généralisé à toutes les régions françaises

pourrait être accentué dans certains territoires attirant peu de jeunes ménages. Le solde naturel ne permettrait plus, à lui seul, de maintenir la croissance démographique à son rythme actuel. La Normandie est particulièrement concernée par ce phénomène puisqu'elle compte, en 2014, 12 % de seniors de plus qu'en 2009 alors que sa population totale a progressé de 1 % sur la même période.

Dans ce contexte régional, le bassin de vie de Rouen compte 17 % de seniors dans sa population totale. Avec une croissance de 12 000 seniors entre 2009 et 2014, il s'agit d'un enjeu démographique essentiel à appréhender pour ce territoire. Dans cette optique, le présent infolio actualise le tableau de bord d'indicateurs du vieillissement de la population initié par l'agence et publié en 2015 (infolio #9).



Communauté de Communes Lyons Andelle

Infolio N° 12.- 8 p., cartes, graph.
Cet infolio #12 présente les principaux chiffres-clés du territoire de la Communauté de Communes de Lyons Andelle adhérente à l'agence d'urbanisme de Rouen et

des boucles de Seine et Eure depuis le 10 juillet 2018. Certains éléments d'enjeux du territoire sont présentés.



OMMeR. Observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie. Chiffres-clés 2017

50 p., graph., cartes

Paru pour la première fois en 1995, l'Observatoire de la Sécurité et des Circulations de l'Agglomération Rouennaise (OSCAR) a connu de nombreuses transformations liées aux évolutions sociétales et législatives en matière de transports publics, d'environnement et d'urbanisme. Outil de « suivi » des circulations dans les années 2000 puis observatoire des déplacements, il évolue logiquement en 2018 — à la veille de la Loi d'Orientation des Mobilités — en Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie (OMMeR). Il conserve la même mission d'origine qui consiste à compiler les données de transports de la Métropole, tous modes confondus, et à les présenter sous la forme de chiffres clés de l'année précédant sa publication (ici les

chiffres de 2017). Cette année encore, certains indicateurs, méthodes ou compétences évoluent tels que la surveillance du fonctionnement du tunnel de la Grand'Mare par la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIRNO), ou le transfert des compétences transports des Départements à la Région Normandie nécessitant d'adapter l'observatoire en conséquence.



Site stratégique Val d'Hazey-Gaillon. Communauté de Communes Eure Madrie Seine

23 p., cartes, graph., ill.

Ce travail collectif s'inscrit dans le cadre de l'axe 1 « Gestion de l'espace et développement durable » du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020 (CPIER). Le site stratégique Val d'Hazey-Gaillon, est situé dans la Communauté de Communes Eure Madrie Seine (CCEMS), dans le Département de l'Eure en bord de Seine. Il a été identifié dans la fiche-action 1.4 du CPIER comme site stratégique de l'axe Seine, alliant à la fois des enjeux locaux et nationaux en termes d'activités logistiques, économiques et touristiques. Le présent diagnostic, réalisé conjointement par l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure et la CCI Portes de Normandie, est le fruit d'un travail de terrain

auprès des élus locaux et des acteurs du développement de ce site. Il permet d'apporter à la CCEMS des éléments de compréhension et de fonctionnement du territoire afin d'alimenter la démarche PLUi en cours sur la CCEMS et bâtir une vision prospective du site stratégique Val d'Hazey-Gaillon.

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org